



Quelques Héros !!

par Adolphe BUYL, député de l'Yser.

UN article sur l'activité du service de renseignements que j'ai dirigé en Belgique pendant l'occupation allemande, voilà ce que le Touring Club de Belgique me fait l'honneur de me demander !



Adolphe Buyl, chef du service de renseignements.

Il est vrai que la même demande m'a déjà été faite de plusieurs côtés.

Mais se figure-t-on qu'il faudrait écrire des volumes pour faire l'historique de semblable organisme, qui a fonctionné pendant toute la durée de la guerre ?

Les colonnes du Bulletin du Touring Club n'y suffiraient pas.

Au surplus, nos populations, animées de sentiments héroïques, rivalisaient de patriotisme, et les services de renseignements surpassaient de terre un peu partout, les uns morts-nés, hélas ! les autres plus robustes, heureusement !

L'attribution, par le Président de la République française, de distinctions honorifiques à nos villes martyres sera la consécration de cette attitude qui honore toute la Belgique.



Ferdinand Lenoir, mort pour la Patrie le 14 avril 1915.

Je me dispense de rappeler les souffrances de Dinant, Louvain, Termonde, Nieupoort, Dixmude, Ypres, Ostende (cette dernière ville seule fut bombardée trois cents fois). Les membres du Touring Club s'en souviendront lorsqu'ils y feront leur pieux pèlerinage !

Je dois donc renoncer à faire l'histoire des services V. D. B. et Jacquotte, mais qu'il me soit permis d'en citer quelques héros, dont on ne peut assez glorifier l'indomptable courage.

La première victime fut Joppart, jeune ouvrier carrossier, lâchement tué par une femme; arrêté et

emprisonné à Gand, en février 1915, il fut fusillé à Cologne le 22 octobre suivant.

Il endura les pires tortures physiques et morales, plutôt que de faire connaître un seul de ses collègues ou chefs.

La veille de son exécution, il écrivit à sa mère une lettre dont le passage suivant ne sera pas lu sans une poignante émotion :

« Petite mère chérie,

» C'est le cœur bien navré que j'écris ces quelques lignes qui doivent vous mettre bien en peine.

» Ayez bon courage pour les lire, comme j'en ai pour les écrire. Les uns meurent au travail, les autres au plaisir, d'autres au champ d'honneur; moi, je meurs par la fatalité.

» On vient de m'annoncer que mon pourvoi en grâce est rejeté. Mais courage, bonne mère, je quitte cette terre sans regrets, si ce n'est celui que ma mort va vous causer de la peine. Je suis bien moins à plaindre que beaucoup de malheureux qui sont à présent au combat et qui n'ont aucune consolation pour mourir. »

Quelque temps après, mon vénéré collaborateur Lenoir et sa femme sont arrêtés.

Avec un admirable esprit de sacrifice, Lenoir assume seul la responsabilité de ce que les Allemands qualifient de haute trahison.

Interrogé sans cesse, persécuté, incité à la délation, Ferdinand Lenoir tient bon et ne dénonce personne.

Nos ennemis le mirent à mort avec un atroce raffinement de cruauté.

Lorsqu'il arriva au Tir Communal de Gand, où allait avoir lieu l'exécution, il y vit le corbillard qui, quelques instants après, devait transporter sa dépouille mortelle au cimetière.

A côté de l'arbre où devait s'adosser le brave pour recevoir la mort, ses bourreaux placèrent le cerceuil du malheureux.

Mais Lenoir n'éprouva aucune défaillance.

Sublime de courage, conscient et heureux du devoir accompli, il refusa de se laisser bander les yeux.



Arthur Dubois, mort pour la Patrie le 20 novembre 1916.



Henri Kusters, f.f. de bourgmestre de Reckheim, fusillé à Hasselt le 4 novembre 1916.

Au moment suprême, l'officier qui commandait le peloton d'exécution demanda au martyr de dénoncer « ses complices », lui promettant en échange la vie sauve.

Lenoir, avec un farouche dédain, s'écria : « Fusillez-moi ! Vive la Belgique ! Vive les Alliés ! Vive le Roi ! »

Une salve meurtrière le fit taire à jamais !

L'arrestation de Lenoir avait momentanément détruit un des rouages de mon service, mais je trouvai en Dubois, Arthur, chef-garde aux chemins de fer, un lieutenant intelligent, actif et hardi.

Mis en rapport avec les rouages subsistants, il eut vite fait de rétablir les communications, mais malheureusement, arrêté à son tour le 1^{er} juin 1916, peu de temps après qu'au cours d'un long entretien, je lui avais donné d'importantes instructions, il subit le martyre le 20 novembre suivant.

Fidèles à leur système, les Allemands, jusqu'à la dernière minute, essayèrent d'amener Dubois à faire des révélations.

Tour à tour ils lui firent subir les pires tortures physiques et morales et le tentèrent par les promesses les plus séduisantes. On lui tint notamment ce langage : « Dites-nous la première lettre du nom du patron et vous pourrez voir votre Thérèse (son épouse) et vous pourrez embrasser votre petite Adolphine » (son unique enfant).

Mais le héros préféra la mort, et jusqu'à la dernière seconde il garda un silence fier et obstiné.

Et pourtant c'était un époux et un père modèle; il adorait sa femme et sa petite fille, dont l'avenir causa son dernier souci, son ultime inquiétude.

Le jour avant de mourir, enfermé dans une cellule à Hasselt, avec M. Golenvaux, député, f.f. de bourgmestre à Namur, condamné à mort, mais dont la peine fut commuée, et M. Lheureux, qui fut condamné à quinze ans de travaux forcés, mais dont le silence sauva les autres « complices », Dubois dit à ce dernier : « Quand la guerre sera finie et que vous serez libéré, vous irez dire à M. Buyl que j'ai refusé de citer son nom et que, pour récompense de mon mutisme, je ne lui demande qu'une chose : qu'il s'occupe de l'avenir de ma petite fille (1). »

Dans ses adieux à sa femme et à son enfant il écrit : « Vous pouvez être fières de porter mon nom », ce qui devait se traduire par : « Je n'ai dénoncé personne ». Plus loin encore : « Je prie le bon Dieu d'éloigner de moi toute faiblesse et de me donner le courage de marcher à la mort avec ces belles paroles : Vive le Roi ! Vive la Belgique ! »

Et il eut ce courage stoïque.

En même temps que Dubois, fut arrêté Kusters, Henri, f.f. de bourgmestre de Reickheim.

Dans l'espoir de le faire parler, les Allemands le torturèrent pendant des semaines, le battant avec des barres de fer, lui tordant les poignets.

Mais les supplices n'eurent pas raison de la volonté indomptable de ce grand patriote.

(1) La dernière demande de ce héros a été respectée : on s'occupe de l'avenir de sa petite fille.

Le 28 octobre 1916, une semaine à peine avant son exécution, il écrit à ses oncles et tantes : « Vous savez que j'ai encore un seul espoir, c'est d'être gracié; aussi j'espère que toutes les démarches faites ne seront pas vaines. En cas de non-réussite, consolez-vous et pensez très souvent à moi : dites-vous que votre neveu meurt en héros, en martyr. Jusqu'ici, je n'ai perdu la moindre apparence de courage. Je suis toujours le même Henri d'aujourd'hui, très courageux et gai. C'est avec ce même courage que je veux monter à l'échafaud. »

Catholique fervent, il envoie à sa famille, vingt-quatre heures avant sa mort, l'édifiante lettre ci-dessous :

« Jésus, Marie, Joseph.

» Hasselt, le 3 novembre 1916.

POUR DIEU, LE ROI ET LA PATRIE !

» Très chers parents, frères et sœurs,

» J'ai demandé à Dieu et j'ai été exaucé : que sa sainte volonté soit faite !

» Toujours ce fut mon plus ardent désir de verser mon sang pour notre chère Patrie, de mourir martyr, afin de sauver mon âme et de pouvoir jouir éternellement du bonheur du ciel.

» Pour cela, ne pleurez donc pas, soyez consolés et fiers de votre fils et frère, qui n'appartient plus que pour quelques heures à cette terre.

» Pardonnez-moi et ne m'oubliez pas ! Faites ce qu'il a fait pour sa pauvre âme !

» Soyez tous fidèles à Dieu, au Sacré-Cœur, à notre bonne mère Marie ! Que mes frères et sœurs honorent et vénèrent leurs parents pendant toute leur vie.

» Ainsi nous serons bientôt tous réunis dans le Ciel, où Dieu m'a déjà préparé une belle place. Et vous, très chers frères, Lambert et Jean, qui depuis tant de mois déjà souffrez pour notre cher Pays, vous, très

chers sœurs Marie et Jeanne, qui souffrez pour le même but, vous, chers beaux-frères Charles et Hubert, et toute la famille, suivez tous mon conseil et ne m'oubliez pas. Mon cher ami Arthur, lui non plus, ne m'oubliera pas : il priera beaucoup pour moi, j'en suis sûr.

» Très chers parents, frères et sœurs, encore une fois, soyez consolés et fiers : ma joie est grande de pouvoir mourir en martyr.

» Je vous dis à tous un dernier adieu jusque dans l'éternité.

» Embrassez une dernière fois pour moi les enfants Albertine, Pierre et Corneille. Que Dieu les bénisse.

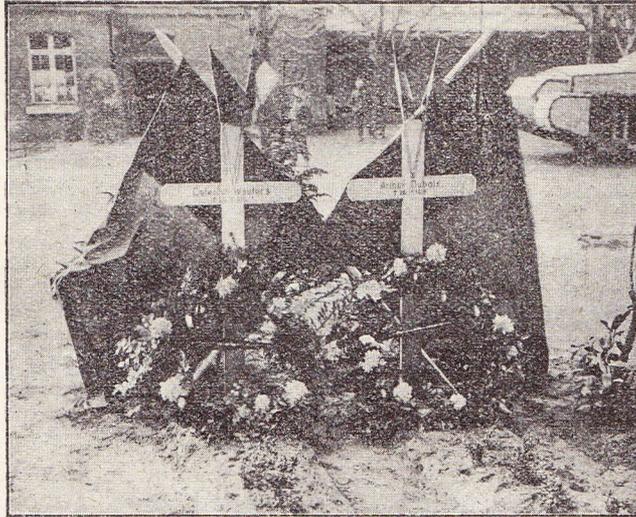
» Adieu jusque dans l'éternité.

» Hourra ! Hourra !

» HENRI. »

Je voudrais me borner à ne nommer que ceux qui ont payé de leur vie leur amour pour la Patrie, car nombreux sont ceux qui, aussi héroïquement que ces martyrs, ont obstinément gardé le silence.

Aucun de mes collaborateurs, pris par les Allemands, ne céda à leurs pressions, et ceux qui ont passé par les kom-



Hasselt. Tombes de héros dans la cour de la caserne.
Célestin Wauters et Arthur Dubois.

mandantures et autres institutions similaires savent avec quelle astuce, avec quels ignobles moyens nos ennemis s'y entendaient pour cuisiner leurs victimes.

Ils avaient la méthode !

Pourtant, je m'en voudrais de passer sous silence le nom de Marchal, encore un brave de mon service qui fut expédié en Allemagne, à Holzminden, après avoir subi des mois de captivité — et quelle captivité ! — dans la majeure partie des prisons de Belgique et d'Allemagne. Les traitements barbares ne lui furent pas épargnés, à telle enseigne qu'après un long séjour à Mannheim, une commission médicale suisse l'accepta comme grand malade. Il était presque moribond et couvert de vermine.

Arrivé en Suisse, il se rétablit péniblement et, au bout d'un certain temps, passa en France.

Mais là, une cruelle déception l'attendait.

Accusé erronément par un Belge d'être le dénonciateur de Ferdinand Lenoir, le malheureux Marchal fut emprisonné à nouveau, cette fois-ci par les Alliés, et, faible et déprimé, recommença un calvaire d'autant d'autant plus douloureux.

Ce n'est qu'après l'armistice que M^{me} Lenoir, ayant eu connaissance de la situation de Marchal, alla protester de l'innocence de ce dernier et obtint sa libération.

Le brave eût pu facilement prouver qu'il était la victime d'une regrettable erreur. Il lui eût suffi de dire qu'il avait travaillé pour le compte du service de renseignements dirigé par nous et, partant, que s'il avait voulu dénoncer quelqu'un il n'aurait eu qu'à citer le nom de M. Buyl. Mais, ainsi qu'il l'a déclaré, après sa mise en liberté à Bruxelles, à M. l'auditeur militaire et à moi-même, il n'a jamais voulu prononcer mon nom, de peur de me compromettre.

Aujourd'hui, le pauvre Marchal, triste épave, victime de son patriotisme, est toujours cloué sur son lit...

Voilà ce que furent ces hommes et leur œuvre.

C'est de celle-ci que le major Mage, chef de la sûreté militaire, a dit :

« ... Œuvre de vie, parce que non seulement elle était la manifestation la plus vigoureuse de la volonté de vivre de notre peuple, mais encore parce qu'elle a contribué à sauver des centaines, des milliers de précieuses existences de nos braves soldats et de nos alliés.

» Œuvre de mort, parce que chaque renseignement sonnait le glas de centaines, de milliers de nos ennemis : double et magnifique économie qui, en épargnant des vies et en prodiguant les autres, a rendu plus prompt et plus complète la victoire qui a couronné tant d'héroïsme. »

Honorons la mémoire de ces héros; c'est là un devoir sacré, mais songeons aussi que la Patrie a contracté une

dette envers eux et ceux dont ils étaient le soutien. Ils sont tombés avec l'espoir que les leurs, les femmes et surtout les enfants, ne seraient pas abandonnés.

Nous avons pour devoir aussi de réaliser cet espoir. Ce devoir n'est pas moins sacré que l'autre.

Mûs par cette pensée, quelques généreux Belges, que je regrette beaucoup de ne pouvoir nommer ici, ont institué un fonds auquel ils m'ont fait le grand honneur de donner mon nom.

Le Fonds Adolphe Buyl a pour mission de compléter l'action des pouvoirs publics en venant en aide aux enfants des fusillés et, si les ressources le permettent, aux orphelins des combattants et des pêcheurs de la côte.

Cette institution s'efforcera, à côté de la charité officielle administrative, froide, d'apporter au foyer de ces enfants infortunés un peu de la chaude affection qu'hélas ! pour nous tous, ils ont perdue.

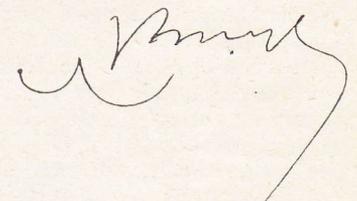
Je ne saurais terminer sans faire appel aux sentiments de philanthropie et de patriotisme des membres du Touring Club.

Qu'ils veuillent se souvenir, lorsqu'ils songeront à ceux qui sont morts pour nous, que le Fonds Adolphe Buyl recevra leurs oboles avec reconnaissance (1).

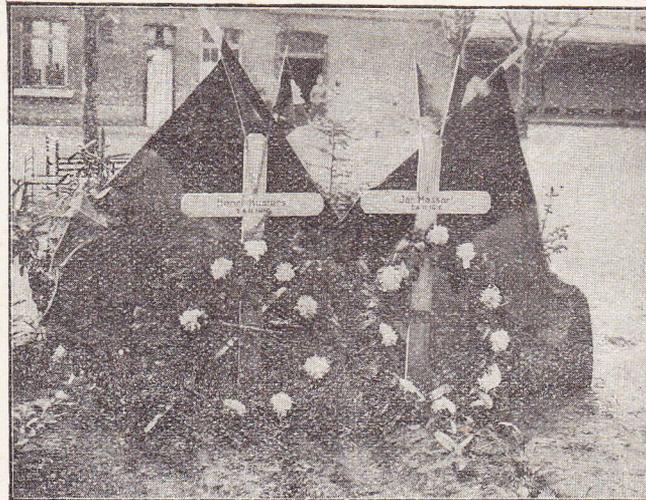
Nous, qui avons le bonheur d'avoir échappé à cet épouvantable cataclysme, ceux qui ont eu l'indicible joie de voir revenir vivants leurs fils, pour la vie desquels ils ont passé cinquante-deux mois de terribles inquiétudes, nous devons bien quelque chose aux enfants des fusillés qui, par leur travail et leur mort, ont

contribué si puissamment à rendre aux uns leurs fils et à nous donner à tous la délivrance !

Après avoir cité les noms de ces héros défunts, il convient de proclamer également le courage de leurs avocats, MM. Brafford, Braun, Bonnevie, Henri Boddaert, Vaes et d'autres encore, qui, avec une abnégation et une conscience sublimes, ont épuisé toutes les ressources de leur grand cœur et de leur superbe talent, pour conserver mes glorieux camarades à la Patrie.



(1) Les fonds peuvent être envoyés au trésorier de l'œuvre, M. Ed. Comen, rue Paul Lauters, 16, Ixelles.



Tombes de fusillés dans la cour de la caserne à Hasselt.
Henri Kusters et Jean Massart.



Numéro jubilaire

TOURING-CLUB DE BELGIQUE

XXVI^e ANNEE. — N^o 1.

1^{er} FEVRIER 1920.



SOMMAIRE DU BULLETIN OFFICIEL

Jubilé de XXV ans (E. S.)	49
Une impression d'Amérique (S. E. M ^{sr} le cardinal Mercier)	51
Mount-Vernon (Henry Car- ton de Wiart)	52
Quelques Héros!! (A. Buyl)	56
Avec le Roi en Amérique (Arthur De Rudder)	59
Le Tourisme au Cap (Jules Leclercq)	65
Notions d'Archéologie pré- historique, belgo-romaine et franque, à l'usage des touristes (suite) (Baron de Loë)	68
Variétés	72

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à
M. Georges LEROY, vice-président, rédacteur en chef
du Bulletin officiel, au siège social.

Tirage : 125.000 exemplaires.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. LAUTERS,
98, rue du Méridien, ou à M. VAN BUGGENHOUDT,
5 et 7, rue du Marteau, Bruxelles.